

## EN RÉSUMÉ

### VERS QUELS MÉTIERS ?

- Devenir un professionnel généraliste du bâtiment. Être compétent pour diagnostiquer, prévoir, réaliser et contrôler les travaux nécessaires au maintien en bon état des bâtiments de collectivité, au maintien en sécurité des circuits et réseaux mais également à la sécurité des usagers des bâtiments.

### PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Dès la sortie de 3<sup>ème</sup> ou être âgé de 16 ans minimum.
- Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire et compter)
- Avoir un état de santé compatible avec le métier visé par l'action de formation
- Admission après étude du dossier scolaire et entretien de motivation, réponse sous 20 jours ouvrables.
- Détail des modalités d'accès<sup>(1)</sup>

### EXAMEN

- CAP Maintenance des bâtiments de collectivité, diplôme de l'Éducation Nationale de niveau 3 : Possibilité de modularisation par blocs de compétences
- RNCP : N°601 - Certif info : N°21469

### POURSUITES D'ÉTUDES

- CAP Connexe
- BAC PRO Technicien du Bâtiment

### QUELQUES CHIFFRES (1)

- La formation ayant débuté en septembre 2019, nous ne possédons pas de chiffres sur l'insertion professionnelle pour le moment.

### TARIFS (1)

- Formation gratuite sauf pour les adultes, mais dans ce cas possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, Pôle emploi et/ou l'entreprise. Pour plus de détails nous consulter.
- Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) nous consulter.

### ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.  
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap

(1) Détails et mise à jour le site Internet de la MFR



#### SITE DE FORMATION

MFR ST GILLES CROIX DE VIE  
02 51 55 52 12  
mfr.st-gilles@mfr.asso.fr  
www.cfa-mfr-stgillescroixdevie.fr

# CAP MAINTENANCE DE BÂTIMENT DE COLLECTIVITÉ

## ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

sur  
**10 mois**  
à **2 ans**

## LA FORMATION EN MFR

*Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat*

### OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

#### COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Analyser une situation (localiser et évaluer de manière autonome si la réparation fait partie de son champ de compétences, évaluer le degré de gravité d'un dysfonctionnement, identification et contrôle des structures)
- Organiser ses interventions (Plannings, fiches d'entretien préventif, recensement des anomalies)
- Proposer l'exécution d'opérations d'entretien ou de réparation (rendre compte de son activité aux personnes habilités à décider des travaux)
- Travailler en équipe (intervenir sans modifier la conception technique de l'ensemble, neutraliser un élément défectueux...)
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité

#### ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Maçonnerie - Plâtrerie - Carrelage
- Menuiserie - Charpente - Couverture
- Peinture
- Plomberie - Sanitaires - Chauffage
- Électricité - Serrurerie - Métallerie
- Prévention Sécurité Environnement : Sauveteur Secouriste du Travail
- Technologie
- Lecture de plan
- Dessin technique

#### MOBILITÉ INTERNATIONALE :

- Séjour collectif de mobilité européenne. Possibilité de réaliser un stage professionnel de 2 semaines dans une entreprise européenne partenaire Erasmus+

#### ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL :

- Français, Histoire Géographie
- Maths, Science physiques
- Anglais
- Education Physique et Sportive

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES (1)



#### DURÉE

- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- 2 ans en apprentissage ou contrat de pro. (26 semaines à la MFR et 68 semaines en entreprise)
- 10 mois en formation adulte
- VISA METIERS (20 semaines à la MFR et 15 semaines en entreprise)



#### RYTHME D'ALTERNANCE

- 2 semaines à la MFR
- 5 semaines en entreprise



#### STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Autres (ex : formation pour adultes...)

## LA FORMATION EN ENTREPRISE

#### TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Les collectivités territoriales (mairie...), les foyers logement, les établissements de santé (maisons de retraite, hôpitaux...), les établissements scolaires, les entreprises multi-services, les syndicats HLM, les sièges sociaux, l'hôtellerie de plein air (campings)...

#### ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR LE JEUNE EN ENTREPRISE

Il peut intervenir sur :

- les structures fixes (gros œuvre, second œuvre) ;
- les structures mobiles (ouvertures, mobilier) ;
- les réseaux et appareillages concernant la plomberie, le chauffage, l'électricité.

